

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 11

Date de convocation : 11/12/2025
Date de transmission : 23/12/2025
Date de mise en ligne : 24/12/2025

Séance du 17 décembre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du
mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCOME Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHE Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHE Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

27^{ème} QUESTION

Petite Enfance – Gestion et exploitation de deux structures de crèches à Sierentz et Landser : conclusion d'une modification n°2 au contrat de concession de service public (DÉLIBÉRATION n°2025-225)

Le 30 juin 2021, Saint-Louis Agglomération a conclu avec l'association Espace Enfance les Trois Cygnes, un contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de deux structures de crèches situées à Landser et Sierentz pour une durée de cinq (5) années à compter du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2026 inclus.

Le contrat en cours n'avait pas pu être opéré sur les années civiles au moment de sa rédaction et a été décalé de plusieurs mois en raison de la période particulière liée à la crise sanitaire du COVID en 2021. Afin de garantir une meilleure gestion comptable, financière et administrative du présent contrat, il convient de le prolonger jusqu'à la fin d'une année civile soit jusqu'au 31 décembre 2026. En effet, les subventions de la CAF sont versées par année civile.

À cet effet, il y a lieu de conclure une modification n°2 au contrat ayant pour objet de prolonger la durée du contrat de 4 mois supplémentaires soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour mémoire, la modification n°1 portait sur la prise en compte du versement du bonus CTG (Convention Territoriale Globale) directement au Concessionnaire, et non plus au Concédant.

Le nouveau compte d'exploitation prévisionnel (CEP) est modifié pour rajouter une année 5 dite « complémentaire » soit du 31 août au 31 décembre 2026 pour un montant total des produits sur ces 4 mois de 609 000€ dont 144 000€ de compensation de contraintes de service public versée par le concédant.

Cette modification n°2 a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de DSP réunie le mercredi 15 octobre 2025.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la conclusion de la modification n°2, tel qu'annexée à la présente délibération, au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de deux structures de crèches situées à Landser et Sierentz pour les années 2021 à 2026 conclu avec l'association Espace Enfance les Trois Cygnes ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite modification n°2 ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMID/GER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

